

Tout ce que vous devez savoir sur la **gestion** **d'une flotte d'EV**

Guide 2026

Sommaire

Préface	1
Qu'est ce qu'un EV?	2
Quels sont les avantages d'une flotte électrique ?	3
Législation sur les voitures de société	4
Les défis du marché des véhicules électriques	6
Recharger à domicile, au bureau, ou en voirie	7
Qui peut bénéficier d'une borne à domicile ?	8
Comment les coûts de recharge sont-ils déterminés ?	9
Du thermique à l'électrique	10
Gestion de la flotte avec Mbrella	12
Glossaire	13
Contactez-nous	15

Préface



La révolution électrique bat son plein, et en Belgique, de plus en plus d'entreprises adoptent les avantages des véhicules électriques (EV) pour leurs flottes. Le nombre de voitures de société électriques ne cess d'augmenter, motivé par les avancées technologiques et une législation favorable. Pour les gestionnaires de flotte, cette transition présente de nouvelles opportunités mais aussi de défis, notamment en termes de gestion des coûts, de durabilité et d'efficacité opérationnelle.

Plusieurs facteurs renforcent la transition vers les véhicules électriques. Dans un premier temps, les incitations financières et les subventions jouent un rôle clé dans l'adoption des EV. À partir de 2026, seules les voitures de société propres seront 100% déductibles fiscalement, et la contribution CO2 devra aussi rester minimale.

L'accent est aussi mis sur la responsabilité environnementale et la réduction des émissions de CO2. Stimulé par des réglementations plus strictes tels que les Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE) que les sociétés bruxelloises de +100 employés devront élaborer pour évaluer l'impact climatique de leur mobilité.

La technologie en elle-même a énormément progressé : autonomies accrues, temps de recharge plus rapides, choix de véhicules électriques pour les entreprises varié, rendant la transition encore plus intéressante.

Dans cet e-book, nous donnons des informations clés aux gestionnaires de flottes, sur l'essor des voitures de société électriques en Belgique. Nous explorons comment électrifier efficacement votre flotte, quelles stratégies de recharge adopter, et les infrastructures essentielles pour les soutenir.

Bonne lecture !

Amaury Gerard, Nick Bols
Respectivement CEO et Chief Charging Officer de Mbrella

1. Qu'est ce qu'un EV?

Un véhicule électrique (EV) est alimenté par l'électricité, alors que les moteurs thermiques classiques (ICE) génèrent de l'énergie en brûlant du carburant. L'électricité utilisée par le moteur d'un EV est stockée dans une batterie. Les progrès de la technologie des batteries, partie la plus coûteuse d'un EV, ont considérablement réduit les coûts de production. Le prix des batteries lithium-ion a chuté de façon radicale ces dernières années, permettant aux fabricants de proposer des EV à des prix plus compétitifs.

De plus, le Coût Total de Possession (TCO) des EV continue de diminuer contrairement à celui des moteurs thermiques, grâce aux avantages fiscaux et aux coûts réduits de carburant et d'entretien. Rouler vert et pas cher, c'est possible !



Depuis le 1er août 2024, 254 000 véhicules 100 % électriques sont immatriculés en Belgique, soit 115 000 de plus que l'année précédente. Ce chiffre devrait bondir pour atteindre 2 millions dans les prochaines années !

En Europe, les EV utilisent deux types principaux de prises pour la recharge, chacun adapté à des vitesses et des situations spécifiques :

- 1. Type 2 (Mennekes):** C'est la prise standard en Europe, permettant une recharge jusqu'à 11 kW (ou jusqu'à 22 kW avec une alimentation triphasée). La plupart des EV européens sont compatibles avec ce type de prise que l'on peut trouver à domicile, chez l'employeur et en voirie.
- 2. Système de recharge combiné (CCS - Type 2):** Ce connecteur combine le Type 2 avec des broches additionnelles pour la recharge rapide. Les bornes CCS offrent des puissances allant de 50 kW à 500 kW, ce qui les rend idéales pour les bornes de recharge rapides publiques.

En Europe, les véhicules Tesla sont compatibles avec les prises Type 2 et CCS, s'alignant ainsi sur les standards européens de recharge.

2. Quels sont les **avantages** d'une flotte électrique ?

Les véhicules électriques offrent de nombreux avantages, les rendant de plus en plus attractifs pour les gestionnaires de flottes :



Véhicules propres

Les EV ne produisent aucune émission lors de leur utilisation, ce qui aide à améliorer la qualité de l'air et à réduire l'empreinte carbone des entreprises.



Coûts opérationnels bas

L'électricité est généralement moins chère que l'essence ou le diesel, et les EV nécessitent moins de maintenance au cours de leur durée de vie.



Avantageux fiscalement

Les EV commandés avant 2027 bénéficient de 100 % de déduction fiscale. Leur faible contribution CO2 les rend plus rentables que les véhicules thermiques et les employés utilisateurs peuvent aussi bénéficier d'un avantage toute nature minimum.



Accès aux Zones à Faibles Émissions (LEZ)

Les LEZ sont mises en place pour réduire la pollution de l'air. Les véhicules électriques en sont exempts, permettant ainsi aux employés de circuler librement dans les zones urbaines.



3. Législation sur les voitures de société

En novembre 2021, la chambre a adopté une nouvelle législation concernant la fiscalité des voitures de société. Voici ce qu'il faut retenir :

a. Voitures polluantes :

Pour les voitures polluantes (non-ZE), l'évolution de la déductibilité de la voiture et des coûts dépendra de la date de commande.

Evolution of the deductibility (+costs) and the CO2 contribution of cars with non-zero emissions (non-ZE) ordered in the exit regime (from 01.01.23 to 31.12.25)

Deductibility	2021	2022	Until 01.07.23	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Max	-	-	100%	100%	75%	50%	25%	0%	0%	0%	0%
Min	-	-	50%(*)	50%(*)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
CO2 Contribution(*)	2021	2022	Until 01.07.23	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Factor contribution	-	-	x2,25	x2,25	x2,75	x4,00	x5,50	x5,50	x5,50	x5,50	x5,50
Min contribution(**)	-	-	20,83€ x2,25	20,83€ x2,25	23,41€ x2,75	25,99€ x4,00	28,75€ x5,50	31,15€ x5,50	31,15€ x5,50	31,15€ x5,50	31,15€ x5,50

(*) 40% for the car emitting at least 200g of CO2/KM
(**) Non indexed monthly amount

Evolution of the deductibility (+costs) and the CO2 contribution of cars with non-zero emissions (non-ZE) ordered as of 01/01/2026

Deductibility	2021	2022	Until 01.07.23	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	-	-	-	-	-	0%	0%	0%	0%	0%	0%
CO2 Contribution(*)	2021	2022	Until 01.07.23	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Factor contribution	-	-	-	-	-	x4,00	x5,50	x5,50	x5,50	x5,50	x5,50
Min contribution(*)	-	-	-	-	-	25,99€ x5,50	28,75€ x5,50	31,15€ x5,50	31,15€ x5,50	31,15€ x5,50	31,15€ x5,50

(**) Non indexed monthly amount

b. Véhicules propres

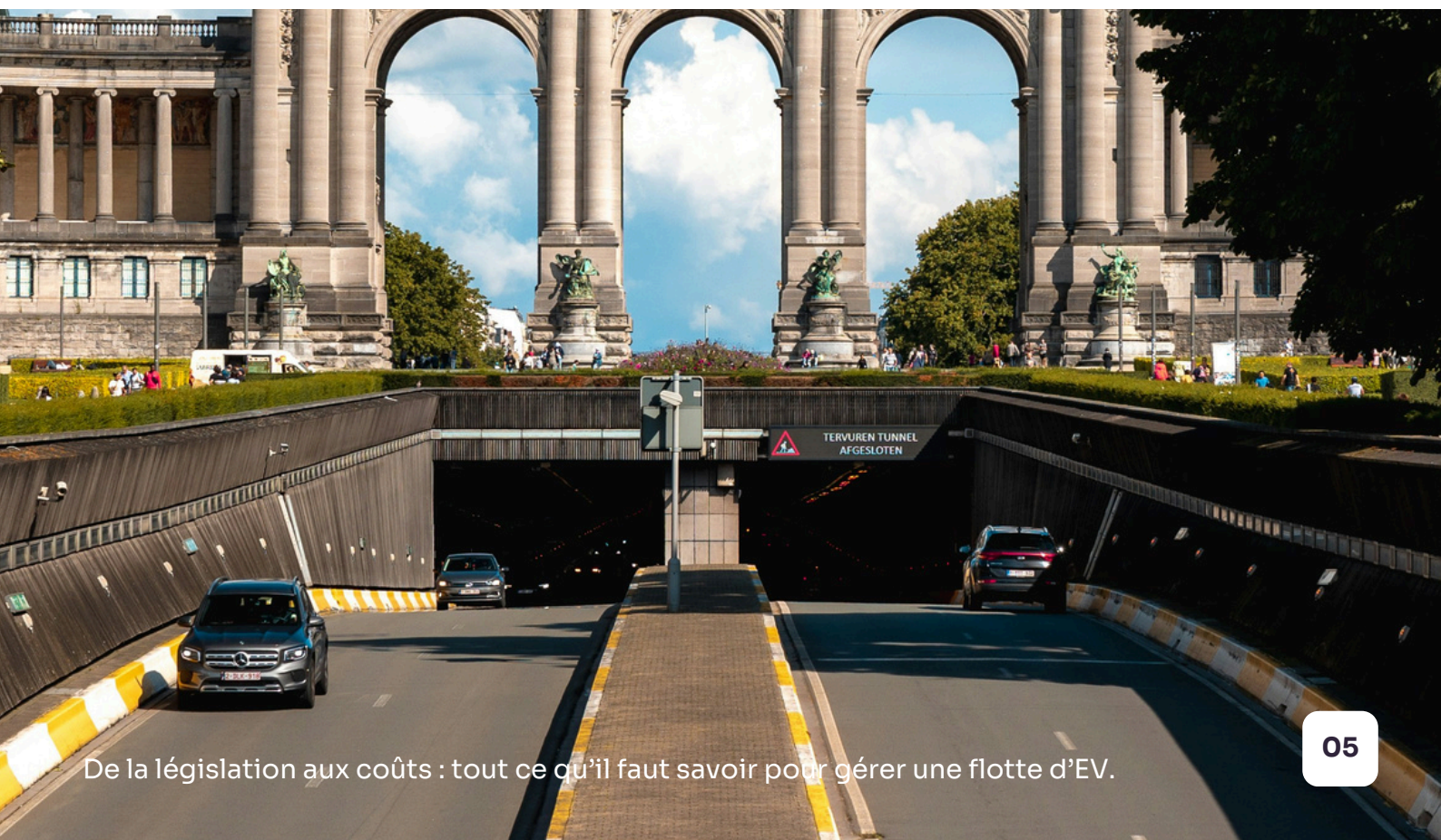
Une voiture "zéro émission" (ZE) commandée avant le 1er janvier 2027 restera déductible à 100%. Celles commandées à partir du 1er janvier 2027 verront leur déductibilité diminuer progressivement pour atteindre 67,5% en 2031.

Evolution of the deductibility (+costs) and the CO2 contribution of cars with Zero emissions (ZE) in time

Deductibility	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
ZE Ordered before 2027	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
ZE Ordered in 2027	-	-	-	-	-	-	95%	95%	95%	95%	95%
ZE Ordered in 2028	-	-	-	-	-	-	-	90%	90%	90%	90%
ZE Ordered in 2029	-	-	-	-	-	-	-	-	82,5%	82,5%	82,5%
ZE Ordered in 2030	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75%	75%
ZE Ordered as of 01.01.31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67,5%

CO2 Contribution(*)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
ZE Ordered before 01/07/23	20,83€	20,83 €	20,83€	20,83€	20,83€	20,83€	20,83€	20,83€	20,83€	20,83€	20,83€
ZE Ordered as of 01/07/23	-	-	20,83€	20,83€	23,41€	25,99€	28,75€	31,15€	31,15€	31,15€	31,15€

(*)Non indexed monthly amount



4. Les défis du marché des véhicules électriques

Le marché des EV fait face à une croissance rapide ce qui entraîne des difficultés d'implémentation. Le marché des véhicules électriques présente certains défis qu'il est important de comprendre avant de passer à une flotte 100% électrique.

1. Coûts de recharge élevés et imprévisibles

Contrairement aux cartes essence, le contrôle des coûts de recharge des véhicules électriques représente un défi pour les Fleet Managers et RH. Sans restrictions sur les pass de recharge, les employés peuvent utiliser des bornes rapides coûteuses ou hors du territoire, générant des factures élevées et frustrant l'équipe financière habituée à des dépenses maîtrisées.

2. Risque de fraude élevé

Sans système de contrôle, les employés peuvent abuser de leur pass en le partageant ou en chargeant des véhicules personnels à domicile, obligeant les employeurs à couvrir des coûts de recharge liés à un usage non-professionnel.

3. Erreurs de facturation fréquentes

Avec un taux de précision moyen de seulement 86%, les erreurs de facturation lors de la recharge des EV sont courantes et peuvent entraîner des surcoûts pour les employeurs.

4. Applications de recharge médiocres

Suite à cette croissance rapide de ce marché, de nombreuses applications de recharge ont été développées, souvent sous-performantes, mal notées et frustrant utilisateurs et gestionnaires.

5. Surcharge des plateformes mobilité

La gestion de la mobilité implique souvent l'usage de plusieurs plateformes, ce qui peut réduire l'efficacité opérationnelle. Les entreprises peuvent devoir utiliser des systèmes distincts pour les recharges, les transports publics et les indemnités kilométriques, ce qui peut vite compliquer le suivi et les rapports.

6. Difficultés du suivi kilométrique

Les contrats de leasing ont des limites kilométriques, entraînant des pénalités si dépassées. Contrairement aux cartes essence, la recharge ne nécessite pas de déclaration de kilomètres, rendant le suivi ardu pour les gestionnaires de flotte.

7. Recharge inactive

Les employés laissent souvent leur voiture branchée, entraînant des surcoûts inutiles et monopolisant les bornes. Les gestionnaires de flotte devront peut-être établir un système de rotation ou de gestion afin d'optimiser l'utilisation des bornes.

5. Recharger à domicile, au bureau, ou en voirie

Les entreprises établissent une hiérarchie de recharge pour les employés, basée sur les coûts. La recharge à domicile est généralement la moins chère, mais certaines bornes publiques proches peuvent être compétitives. La production d'énergie verte de l'entreprise peut rendre la recharge au bureau très économique. La recharge rapide reste l'option la plus onéreuse, et donc, la moins favorable.

Si un employé a accès à une **borne de recharge à domicile**, il est recommandé de l'utiliser majoritairement, car cette option reste généralement la plus économique. Bien que l'installation représente un investissement important, elle peut se rentabiliser grâce aux coûts de recharge significativement réduits par rapport aux bornes publiques.

La recharge **sur le lieu de travail** constitue une autre solution économique. Toutefois, tous les sites ne sont pas équipés de stations de recharge. Si l'installation est possible, un système de rotation s'avère essentiel pour permettre l'accès à plusieurs employés. Ces points de recharge peuvent même générer des revenus supplémentaires en devenant semi-publics (en donnant l'accès à des personnes externes).

La **recharge publique** reste l'option de dernier recours en raison de son coût très élevé. Les employés peuvent en avoir besoin de temps à autre, mais il convient surtout d'éviter les bornes rapides, souvent deux fois plus coûteuses qu'une borne standard. De nombreuses entreprises restreignent leur accès, bien qu'elles puissent s'avérer nécessaires pour certaines personnes roulant de longues distances et/ou fréquemment (ex: secteur commercial ou de conseil). La politique dépendra donc du contexte spécifique.



Un EV moyen en Belgique consomme environ 3 000 à 3 500 kWh/an, équivalent à environ 290 kWh/mois. Les conducteurs d'EV effectuent généralement 11 recharges par mois, soit 24 kWh par session.

6. Qui peut bénéficier d'une borne à domicile ?

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte, concernant à la fois l'employé et son lieu de résidence :

Employé

Si un employé roule **fréquemment sur de longues distances** pour des raisons professionnelles, une borne de recharge à domicile peut s'avérer pratique et garantir une meilleure fiabilité pour arriver à destination. Les employés travaillant régulièrement de chez eux peuvent aussi bénéficier d'une borne chez eux. En revanche, les employés qui se rendent au bureau et ont accès à une borne de recharge à proximité seront moins prioritaires.

Domicile

Le premier facteur est la propriété et la co-propriété potentielle. Il est généralement plus facile d'installer une borne de recharge dans le garage, sous un abri ou dans l'allée d'un bien (mitoyen ou non) dont l'employé est propriétaire. S'il s'agit d'une location, l'autorisation du propriétaire (et parfois une procuration) seront nécessaires. Le propriétaire doit aussi confirmer que l'installation électrique peut supporter la borne de recharge souhaitée. Si le bien est en co-propriété, le syndic devra obtenir le vote majoritaire des deux tiers. Pour les parkings souterrains, il est essentiel de s'assurer qu'ils répondent aux exigences de sécurité pour l'installation d'une borne. Une option alternative si cette installation n'est pas possible reste l'utilisation d'un "smart cable", permettant de recharger via une prise domestique, sans borne.

Le deuxième facteur est la puissance du raccordement électrique. Selon la capacité du point de recharge, il faudra peut-être ajuster la puissance électrique. La capacité recommandée pour une borne de recharge à domicile est de 3,7 kW, puissance supportée dans la plupart des maisons. Les entreprises peuvent définir des critères d'éligibilité spécifiques dans leur politique de flotte pour les bornes de recharge à domicile.



Si un employé ne peut pas installer de borne à domicile, un "smart cable" est une bonne alternative. Ces câbles ont l'intelligence et la communication habituellement trouvées dans les bornes de recharge, directement intégrées dans le câble.

Quelques points à prendre en compte :

- Le câble doit être compatible avec la plateforme utilisée. Assurez-vous que le câble peut utiliser le protocole Open Chargepoint (OCPP) pour communiquer avec votre plateforme. L'OCPP est le langage normalisé et ouvert que les bornes de recharge utilisent pour communiquer avec le système de gestion.
- L'utilisateur doit savoir s'en servir en toute sécurité (pas de rallonges, pas loin du tableau électrique, etc.).
- Il est recommandé d'installer une connexion CEE 400V en cas de recharge fréquente.

7. Comment les **coûts de recharge** sont-ils déterminés ?

Dans un premier temps, les coûts de recharge dépendent du fait que la session soit publique ou privée. **Privée**, le fournisseur d'énergie de l'employé fixe le prix, les employeurs remboursant généralement sur base du tarif CREG. Notez que le remboursement ne correspond pas toujours à 100% du coût réel de l'énergie.

Publique, les coûts sont influencés par plusieurs facteurs, notamment les kWh utilisés, le temps de charge, les frais d'inactivité (facturés par minute lorsque la voiture reste branchée une fois la charge complète), les frais de session fixes et les éventuels frais d'itinérance.

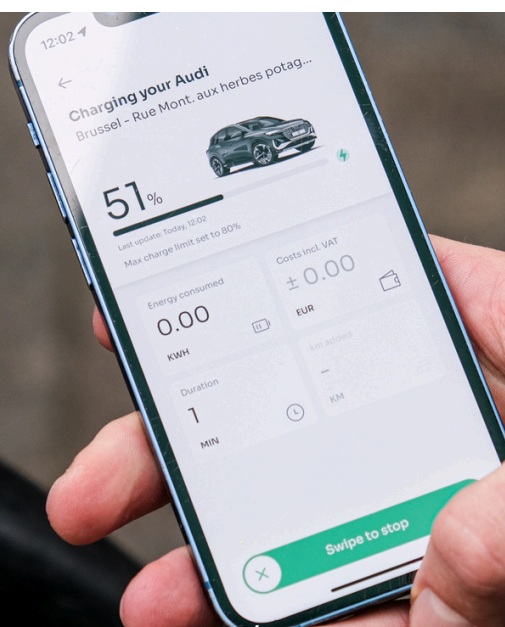
En général, les coûts appliqués sont les suivants :

- Recharge privée : 0.3132€ par kWh (Consultez les prix mis à jour par trimestre et par région [sous ce lien](#))
- Recharge publique : 0.25 - 0.40€ par kWh
- Recharge publique rapide : 0.70 - 1.00€ par kWh

La plupart des bornes de recharge autorisent le paiement par carte de recharge, des applications, ou avec codes QR. De plus en plus de bornes de recharge acceptent désormais également les cartes de crédit, suite à une adaptation de loi récente.



Recharger intelligemment peut réduire les coûts de recharge à domicile en permettant aux véhicules électriques de charger lorsque l'électricité est la moins chère (ex : pendant la nuit, les journées ensoleillées...).



8. Du thermique à l'électrique : Comment électrifier la flotte de votre entreprise ?

L'électrification d'une flotte exige une planification méticuleuse pour concilier aspects économiques, praticité et respect des réglementations. Voici les étapes essentielles et les points à considérer pour les gestionnaires de flottes :

1. Déterminez l'éligibilité à un EV

Tous les employés ne sont pas éligibles à un EV. Définissez l'éligibilité en fonction de critères tels que le poste ou l'ancienneté, en particulier pour les postes nécessitant de longs ou nombreux déplacements. Analysez également l'opportunité de remplacer les véhicules de fonction en fin de bail par des modèles électriques pour optimiser les avantages fiscaux.

2. Sélectionnez des modèles adaptés

Choisissez des EV qui répondent aux besoins de votre flotte en calculant le TCO et leur l'autonomie. Pour les employés effectuant régulièrement plus de 300 km, privilégiez des modèles à longue autonomie afin de limiter le recours aux charges rapides coûteuses.

3. Évaluez l'infrastructure

Lors du choix de l'installation d'une borne que ce soit au bureau ou à domicile, il est essentiel d'évaluez précisément la capacité électrique : vérifiez la compatibilité du réseau, l'espace disponible, les autorisations nécessaires et anticipez les besoins futurs d'extension.

4. Location ou achat ?

Déterminez quelle solution (location ou achat d'EV et de bornes de recharge) est la plus rentable pour vous. La location permet de réduire les coûts initiaux et de moderniser votre flotte, tandis que l'achat offre des économies à long terme. Veillez à anticiper les délais de livraison ! Commandez les EV au moins six mois à l'avance pour qu'ils arrivent dans les temps.



5. Définissez les contrôles de coûts

Établissez des politiques de contrôle des coûts pour les recharges à domicile et publiques, en encadrant les recharges rapides et hors du territoire. Cela permettra de contenir les dépenses sans pénaliser les déplacements professionnels.

6. Rédigez une politique pour les véhicules électriques

Documentez précisément les règles d'utilisation des EV : éligibilité, remboursements, et protocoles de recharge. Des lignes directrices claires aident les employés à comprendre leurs responsabilités et favorise la transparence. Cela peut prévenir les malentendus, en particulier concernant les remboursements et les limites de recharge.

7. Gestion efficace d'une flotte électrique

Une flotte électrifiée nécessite une gestion proactive, un suivi régulier des modèles d'utilisation et des coûts. L'utilisation d'une plateforme de gestion de flotte, comme D'leteren Energy (en collaboration avec Mbrella), aide à centraliser les données de kilométrage et de recharge pour optimiser en continu l'efficacité et la rentabilité de la flotte.



9. Gestion de la flotte avec Mbrella

Notre dernier module Mbrella Charge offre une solution intégrée de gestion de flotte électrique. Il permet aux gestionnaires de mobilité de suivre précisément les activités de recharge, d'analyser l'utilisation et les coûts, et de proposer des remboursements personnalisés pour les recharges à domicile et publiques. Paramétrer des contrôles précis n'a jamais été aussi simple : limites de recharge, choix des lieux et fournisseurs autorisés.

Mbrella Charge garantit conformité et sécurité via une facturation séparée, un système anti-fraude et un suivi détaillé des dépenses, permettant de réduire significativement les coûts imprévus.



 Cliquez [ici](#) pour en savoir plus !

	Other suppliers	 Mbrella Charge
Integrations & automation (HR, IT, payroll, ...)	✓	✓
Reimbursement via payroll	✗	✓
Reporting (CO2, fleet, ...)	✗	✓
Total mobility management (budgets, allowances, ...)	✗	✓
Cost controls (geographical, budgets, max. rate, ...)	✗	✓
Anomaly detection	✗	✓
User experience	★	★★★★★
Billing accuracy	80%	99%

10. Glossaire

Le jargon du secteur des véhicules électriques peut s'avérer compliqué ! Dans cette annexe, nous vous donnons un petit antisèche des abréviations les plus courantes.

Abréviation	Mot complet	Définition
BEV	Battery Electric Vehicle	Type de véhicule électrique fonctionnant entièrement sur batterie.
CCS	Combined Charging System	Un système de charge qui combine les capacités de recharge en courant alternatif (AC) et en courant continu (DC). C'est la norme européenne pour les ports de charge des voitures.
CDR	Charge Detail Report	Rapports fournissant des informations détaillées sur chaque session de charge, y compris la durée, la quantité d'énergie consommée et le coût. Ils sont envoyés via le protocole OCPI.
CPMS	ChargePoint Management System	Logiciel d'usine installé sur le chargeur pour le fonctionnement du système. Les CPO se connectent à ce CPMS pour donner des ordres (démarrage, arrêt, ...).
CPO	Charging Point Operator	Entité qui fournit une plateforme de gestion pour les chargeurs et permet de vendre des services de recharge.
DCFC	DC Fast Charger	Borne de recharge utilisant le courant continu pour une recharge plus rapide.
DSO	Distribution System Operator	L'opérateur responsable de l'exploitation d'un réseau de distribution d'électricité (ex: Fluvius, Sibelga, ORES).

Abréviation	Mot complet	Définition
e-MSP	Electric Mobility Service Provider	Prestataire offrant des services liés à la mobilité électrique (généralement via un badge et une application).
HEV	Hybrid Electric Vehicle	Véhicule utilisant à la fois un moteur thermique et un moteur électrique.
ICE	Internal Combustion Engine	Type de moteur qui génère de l'électricité en brûlant du carburant.
OCPI	Open Charge Point Interface	Protocole pour les services d'itinérance entre les e-MSP.
OCPP	Open Charge Point Protocol	Un protocole de communication entre les bornes de recharge et les CPMS.
PHEV	Plugin Hybrid Electric Vehicle	Un véhicule électrique qui peut être rechargé par branchement et peut aussi fonctionner avec du carburant.
SOC	State of Charge	La capacité actuelle de la batterie en pourcentage de sa capacité maximale.
V2G	Vehicle to grid	Un système où les véhicules électriques communiquent avec le réseau pour lui renvoyer de l'électricité.
V2H	Vehicle to home	Un système où un véhicule électrique peut alimenter une maison en électricité.



Contactez-nous

Vous avez une question concernant la gestion d'une flotte électrique, son implémentation ou l'utilisation de Mbrella Charge ?
N'hésitez pas à nous contacter.

charge.support@mbrella.eu